



Lettre de mon village

PRIGNAC ET MARCAMPs

MAI 2017

Site Internet:

www.prignac-et-marcamps.fr

prignac-marcamps@orange.fr

Contact : lettremonvillage@orange.fr

SOMMAIRE

- P 1 Elections législatives
Fête de la résistance
Election présidentielle : 2ème tour
- P 2 Fermeture de classe
Bruits de voisinage
Info fortes chaleurs
- P 3 Arts, design et école
- P 4 Inscriptions Eté 2017 : accueil de
loisirs du Grand Cubzadais
- P 5 Intercommunalité du Cubzaguais
- P 6 Club de tennis



ÉLECTIONS LEGISLATIVES

1er Tour

Dimanche 11 juin 2017

2ème Tour

Dimanche 18 juin 2017

Bureau de vote : Salle des Fêtes

Ouverture du bureau de vote : 8 H 00

Clôture du scrutin : 18 H 00

Se munir et de sa carte d'électeur et/ou d'une pièce d'identité

VOTER EST UN DROIT ET UN DEVOIR CIVIQUE



**FÊTE DE LA RÉSISTANCE
DIMANCHE 25 JUIN 2017**



En 1942 un petit groupe de résistants locaux réceptionnaient dans le marais de Cazelles des armes parachutées par Londres et les cachaient au fond d'une carrière.

Traqués par la Gestapo, ils trouvaient refuge dans une carrière voisine. C'est en souvenir de ces moments de l'histoire de Saint Laurent d'Arce que nous nous retrouverons le dimanche 25 juin 2017.

Programme

9 h 50 : rassemblement devant la Mairie de Saint-Laurent d'Arce.

10 h : dépôt de gerbe au monument aux morts de Saint Laurent d'Arce. Allocutions des personnalités

10 h 30 : passage au cimetière de Saint Laurent d'Arce. Recueillement sur les tombes des résistants locaux.

11 h : prise de parole à la stèle de Prignac et Marcamps, sur le lieu où furent parachutées les armes venant de Londres.

12 h : vin d'honneur à la Mairie de Prignac et Marcamps.

Cette commémoration sera suivie d'un banquet à la salle des fêtes de Saint Laurent d'Arce. La manifestation sera animée par l'harmonie de Saint André de Cubzac.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE RÉSULTAT 2ème tour du 07 mai 2017 à PRIGNAC ET MARCAMPs

INSCRITS	1017	Participation	78, 76 %
VOTANTS	801	Exprimés	87, 27 %
EXPRIMES	699	Abstentions	21, 24 %
ABSTENTIONS	216	Blancs	9, 24 %
BLANCS	74	Nuls	3, 50 %
NULS	28		
CANDIDATS	VOIX	%	
M. MACRON Emmanuel	407	58, 23 %	
Mme LE PEN Marine	292	41, 77 %	

FERMETURE DE CLASSE

La mobilisation continue pour soutenir le maintien des six classes à l'école élémentaire de Prignac et Marcamps

Mesdames et Messieurs,

Déjà plus de 500 signatures de réunions et transmises à l'académie contre la fermeture d'une classe à l'école de Prignac-et-Marcamps !

Nous vous remercions pour votre mobilisation et vous invitons à vous rendre à la Mairie si vous n'avez pas encore pu la signer. L'école est l'affaire de tous, que vous ayez ou non des enfants scolarisés. L'école est au cœur de la dynamique du village, sans école, les villages se meurent.

A ce jour, le Directeur Académique de Bordeaux a décidé de supprimer une classe pour la rentrée 2017 constatant une baisse d'effectif. A la rentrée 2016, 130 enfants étaient inscrits. L'effectif prévisionnel pour la rentrée 2017 est de 127 enfants !!!!

Au regard de cette mesure de retrait prématurée, nous craignons que rapidement les classes soient surchargées.

En effet, 12 maisons individuelles en face de la mairie font sortir de terre d'ici fin 2017 et 28 maisons individuelles vont suivre de peu à l'entrée du village.

Nous avons rencontré l'inspecteur d'académie le lundi 29 mai et avec le soutien de Monsieur le maire et ses élus, nous avons demandé que la suppression de classe soit reconsidérée au regard de la dynamique et des projets de développement prévus sur la commune (construction, extension du cabinet médical, boulangerie,).

Votre soutien et votre mobilisation sont essentiels pour votre village, vos enfants, vos petits-enfants ! Nous vous invitons à écrire individuellement au Directeur Académique de Bordeaux. Si vous le souhaitez, un courrier type est disponible à la Mairie ou vous pouvez en faire la demande par mail : parentsdelevesdeprignac@outlook.fr.

Merci à tous !

Les représentants des parents d'élèves élus

BRUITS DE VOISINAGE

Pour assurer les règles de « savoir-vivre » dans notre village, il est utile de rappeler certaines règles en particulier l'arrêté préfectoral du 22 avril 2016 concernant les bruits de voisinage. Cette arrêté stipule :

- **Que les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens**, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

- **Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers** à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être exécutés que les :

jours ouvrables :

de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30

*** samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h**

***dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h**

Pour le bien-être de tous, nous vous invitons à respecter ces consignes

FORTES chaleurs ADOPTEZ

LES BONS GESTES

LES FORTES CHALEURS DOIVENT INVITER CHACUN À LA PLUS GRANDE PRUDENCE POUR EN LIMITER LES RISQUES, EN PARTICULIER LES PERSONNES LES PLUS FRAGILES



QUELQUES CONSEILS SIMPLES

À ADOPTER EN CAS DE FORTES CHALEURS ET/OU DE CANICULE :

1
BUVEZ RÉGULIÈREMENT
de l'eau sans attendre d'avoir soif



2
RAFRAÎCHISSEZ-VOUS
et mouillez-vous le corps
(au moins le visage et les avant bras) plusieurs fois par jour

3
MANGEZ EN QUANTITÉ SUFFISANTE ET NE BUVEZ PAS D'ALCOOL



4
ÉVITEZ DE SORTIR AUX HEURES LES PLUS CHAUDES ET PASSEZ PLUSIEURS HEURES PAR JOUR DANS UN LIEU FRAIS
(cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...)

5
ÉVITEZ LES EFFORTS PHYSIQUES



6
MAINTENEZ VOTRE LOGEMENT FRAIS
fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais

7
PENSEZ À DONNER RÉGULIÈREMENT DE VOS NOUVELLES
à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide



8
Consultez régulièrement le site de Météo-France pour
VOUS INFORMER

Si vous connaissez des personnes âgées, handicapées ou fragiles qui sont isolées, incitez-les à s'inscrire sur la liste mise à leur disposition par chaque mairie afin de recevoir de l'aide de bénévoles, et, pendant une vague de chaleur, prenez de leurs nouvelles régulièrement.

EN CAS DE MALAISE, **APPELEZ LE 15**

POUR EN SAVOIR PLUS : 0 800 06 66 66



ARTS, DESIGN et ECOLE

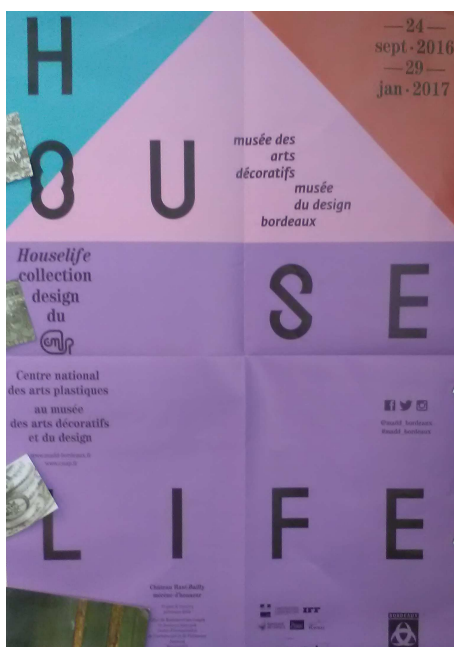
Les élèves de CM2 de Prignac et Marcamps sont heureux de vous présenter la fabrication de leur siège exposé au Musée des Arts décoratifs de Bordeaux. Il s'agit d'une chaise avec lampe intégrée, repose-pieds et bac de rangement qui permet à la fois le plaisir de s'adonner à la lecture et à la console, tablette, ordinateur ou tout simplement au plaisir de ne rien faire si ce n'est être assis ou allongé et alors se surprendre à rêver, dormir, imaginer...

Une bien belle réalisation haut en couleurs dont les élèves et leur professeur peuvent être fiers.

Le vernissage a eu lieu le mercredi 17 mai. Les parents sont invités à venir admirer cette œuvre dans la classe des CM2 à partir du 1er juin 2017. Des classes d'écoles de la Gironde se sont investies dans ce projet départemental autour du design. Elles ont visité l'exposition Houselife, présentée au musée des Arts Décoratifs et du Design puis accueilli dans leurs classes la designer Ionna VAUTRIN ainsi que l'auteur illustrateur Max DUCOS pour l'école de Prignac et Marcamps.

La restitution de leurs travaux a été présentée au musée des Arts décoratifs et du Design du 18 au 29 mai 2017.

Bravo aux créatrices et créateurs qui, nous n'en doutons pas un instant, ont pris un réel plaisir dans la réalisation de ce projet fort en expériences et en rencontres.





ACCUEILS DE LOISIRS DU GRAND CUBZAGUAIS

ALSH de Pugnac du 10 au 28 Juillet 2017

**ALSH de Prignac et Marcamps
du 31 Juillet au 30 Août 2017 inclus**

INSCRIPTIONS ETE 2017

Avec Rendez-Vous

**LE MERCREDI 7 JUIN 2017 sur les ALSH de Pugnac et
de Prignac et Marcamps de 14h00 à 17h30.**

Prendre RDV le Lundi 22 Mai:

- ♦ Par téléphone au 05-57-94-06-80 ou au 06-26-45-35-59

Sans Rendez-Vous

A la Maison des Services au Public à Bourg/Gironde

LE VENDREDI 9 JUIN : de 9h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h00

LE LUNDI 12 JUIN : de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00

LE MARDI 13 JUIN : de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00

**S'ASSURER QUE LE DOSSIER DE L'ENFANT EST À JOUR ET ENREGISTRE A LA CCC
(fiche de renseignements récente, attestation Quotient Familial, assurance)**

Aucune inscription ne sera prise si les dossiers sont incomplets.

↳ **Le jour de l'inscription prévoir à l'avance les journées ou les semaines
souhaitées pour l'été 2017.**

↳ **Toutes les journées réservées devront être réglées le jour de l'inscription
(paiement possible en plusieurs chèques, espèces et CESU).**

INTERCOMMUNALITE

Dans le cadre de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), l'Etat a décidé de recomposer le schéma des intercommunalités de notre pays. Depuis le 1er janvier 2017, la Haute Gironde ne compte plus que 4 communautés de communes au lieu des 5.

Ce changement impose l'extension du périmètre de la Communauté de communes du Cubzaguais à 8 communes (Bourg sur Gironde, Lansac, Mombrier, Prignac et Marcamps, Pugnac, Saint-Trojan, Tauriac et Teuillac).

Notre Communauté de communes compte donc maintenant 16 communes pour une population de près de 33 000 habitants

Les compétences de la Communauté de Communes du Cubzaguais :

- Aménagement de l'espace avec la gestion du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)
- Actions de développement économique et touristique
- Aménagement et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets ménagers (cette compétence est déléguée au SMICVAL)
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire
- Constructions, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Création et gestion de maisons de services au public
- Actions en faveur de l'emploi
- Aménagement numérique
- Actions en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse (gestion des crèches, centre aérés, Relais d'Assistants Maternelles, PRIJ)
- Soutien aux dispositifs d'aides aux personnes âgées dans le cadre du maintien à domicile
- Soutien aux dispositifs d'aides aux personnes handicapées
- Transports à la demande pour les personnes à mobilité réduite ou en perte d'autonomie, ou en insertion professionnelle ou en situation de précarité
- Prise en charge et développement des écoles de musique
- Aménagement, gestion et entretien des pontons à passagers d'une longueur minimum de 30 mètres

Informations et renseignements

Communauté de Communes du Grand Cubzaguais

Siège : 44, rue Dantagnan, 33240 Saint-André de Cubzac

☎ 05.57.43.96.37

www.cdc-cubzaguais.fr

Antenne : Maison des services au Public de Bourg

8 au Mas, 33710 Bourg

☎ 05.57.94.06.80





😊 Tennis : Sortie à Primerose 😊

Mercredi 17 mai, l'UTBPG a organisé une sortie à Primerose.

17 enfants et adolescents accompagnés de 5 adultes ont pu profiter de cet après-midi pour voir quelques matchs de haut niveau à savoir Halys et Bénéteau (2 joueurs français) et d'autres joueurs étrangers. Certains jeunes ont pu avoir des autographes et des cadeaux (posters, serviettes...) et tout le monde a apprécié l'atmosphère de ce grand club de Bordeaux.

La Mairie de Prignac a mis à notre disposition le bus, ce qui nous a permis de faire le trajet tous ensemble dans une bonne ambiance. Nous la remercions ainsi que le chauffeur M. Tanchaud qui a bien voulu faire cette sortie.

